



31 octobre 2012

Suppression de 400 emplois dans le Haut-Valais

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec grande incompréhension de la décision de la direction de la Lonza, ne peut l'accepter sous cette forme et renouvelle sa demande d'information complète par la direction du groupe

(IVS).- Face à l'importance des enjeux pour l'économie cantonale et régionale, il rejette les mesures visant à réduire le nombre de places de travail et entend par là tout mettre en œuvre pour contribuer à moyen et long terme au maintien de ce site industriel du Haut-Valais.

Des rumeurs insistantes suscitant de sérieuses inquiétudes quant à une éventuelle réduction sensible du nombre de postes de travail sur le site Lonza de Viège étaient déjà perceptibles depuis quelque temps. Le Conseil d'Etat a immédiatement réagi en écrivant le 24 octobre à la direction de l'entreprise à Bâle afin de lui faire état de sa grande incompréhension quant à cette éventualité, ceci d'autant plus que le canton du Valais a résolument soutenu l'entreprise ces dernières années.

Au vu de la décision annoncée ce jour, le Gouvernement, réitérant sa position et déplorant profondément la situation, a sollicité ce jour même une rencontre urgente avec les responsables suisses de la Lonza. Cette rencontre doit servir à faire toute la transparence sur les intentions de l'entreprise, ainsi que sur l'avenir du site de Viège.

Parallèlement, le Conseil d'Etat, en collaboration avec la commune de Viège et les autres communes concernées, va tout mettre en œuvre pour contribuer à maintenir les places de travail sur le site Lonza de Viège. Le chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET) est chargé d'examiner et de prendre toutes les mesures nécessaires à la gestion de la situation. Ce dernier a d'ores et déjà activé une task force départementale afin de mettre à disposition de tous les partenaires les forces et compétences nécessaires. Il va de soi que tous les acteurs devront s'engager ensemble pour assurer à moyen et long terme la pérennité de la Lonza à Viège. Il a également invité ce jour les syndicats à une discussion ouverte lors d'une rencontre prévue rapidement.

Le chef du DEET a également tenu informé le Conseiller fédéral Schneider-Ammann de l'évolution de la situation sur le site de la Lonza à Viège. En sa qualité de président de la Conférence des directeurs de l'économie publique, le chef du DEET aurait dû accompagner le Conseiller fédéral Schneider-Ammann dans un voyage d'affaire officiel à l'étranger prévu de longue date. Face à l'urgence de la situation et au vu de l'ampleur de la décision et de l'importance de ce site industriel pour l'économie régionale et valaisanne, le chef du DEET a préféré renoncer à ce voyage.

Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, chef du DEET se tient à votre disposition par le 027 606 23 00.